

## Rhône

# Trois fois plus de mineurs non accompagnés: le Département débordé

En charge de la protection de l'enfance, le département du Rhône peine à faire face à l'afflux de jeunes migrants prétendant être mineurs. Il est contraint de leur louer des chambres d'hôtel. Le président Christophe Guilloteau a alerté, par courrier, le ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin.

Il est difficile d'être catégorique sur ce qui cause l'explosion actuelle de l'immigration clandestine. Les facteurs sont assurément multiples : hausse des conflits armés et des catastrophes naturelles en Afrique, professionnalisation des filières de passeurs, météo clémente en mer ces dernières semaines, perméabilité des frontières, politique d'accueil...

Quoi qu'il en soit, la réalité est là. Le nombre d'entrées irrégulières dans l'Union européenne par la Méditerranée centrale a augmenté de près de 300 %, par rapport à 2022, selon le chef de l'agence européenne des frontières. Cela se ressent sur l'île italienne de Lampedusa, bien sûr. Mais aussi jusque dans nos territoires, où le nombre de jeunes réfugiés revendiquant le statut de mineurs non accompagnés (MNA) est en plein boom.

« Les demandes ont progressé de plus de 168 % entre 2021 et 2022 et cela s'accélère encore depuis quelques mois, expose Marie Julliard, cheffe du service évaluation et accompagnement des MNA du Département du Rhône, compétent en matière de Protection de l'enfance. Au mois d'août, il a pu nous arriver de recevoir, à Chaponost, une dizaine de demandes en une journée, alors que nous en traitons deux ou trois



Plusieurs mineurs non accompagnés sont actuellement logés provisoirement dans des résidences de vacances de Saint-Martin-en-Haut. Photo Pierre Comet

par semaine auparavant. Fatalement, nous avons été rapidement débordés. Nos six places d'hébergement provisoire servant à la phase d'évaluation (vérification de l'âge réel) n'ont pas suffi. Certains jeunes ont malheureusement dû dormir dehors. On les faisait revenir chaque matin dans nos locaux pour qu'ils puissent manger et se reposer un peu. »

Cet afflux n'a pas saturé que les évaluations. Les 150 places de foyer dédiés aux vrais mineurs sont également comblés depuis cet été. Si bien que le Département du Rhône est

contraint de louer des chambres d'hôtel et plusieurs logements de vacances à Saint-Martin-en-Haut.

### « Pas satisfaisant en termes de suivi »

« Nous avons actuellement près de 25 réfugiés mineurs qui sont logés de manière provisoire, en attendant une place, reprend Marie Julliard. Ce n'est absolument pas satisfaisant en termes de suivi, car nos éducateurs ne peuvent pas être à leur contact en permanence. Par ailleurs, cela repousse une sco-

larisation. Et on court alors le risque qu'ils empruntent un mauvais chemin. »

### « On y laisse des plumes »

Ces hébergements provisoires ont, par ailleurs, un coût qui est loin d'être négligeable pour la collectivité. Depuis janvier, elle a dû déboursier plus de 300 000 € supplémentaires, sur un budget total de 6,8 millions d'euros. « On y laisse des plumes, s'agace Christophe Guilloteau. Ça ne peut pas continuer comme ça... »

Pour que les choses bougent, le président du Département a

directement écrit au ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin, il y a quelques jours. Il l'invite à renforcer la lutte contre l'immigration irrégulière : « Je souhaite faire part de mon inquiétude face au flux migratoire qui semble hors de contrôle. [...] Cela met en péril notre organisation et nos missions d'intégration des mineurs non accompagnés. [...] Seule une régulation des flux migratoires permettrait à la France et aux Départements de faciliter l'intégration des MNA par l'éducation, la formation et l'emploi. »

● Pierre Comet

## « Je voulais aller dans un pays francophone »

L'histoire que nous a contée Oumar est probablement édulcorée. Car elle ressemble trop à celles que livrent tous les mineurs non accompagnés. Une version lisse. Sans intervention de la famille, sans passeur, sans violence, sans drame en mer...

Il n'en demeure pas moins que ce jeune homme originaire de Côte-d'Ivoire, qui dit avoir 16 ans, a quitté sa terre natale début 2023, « dans l'espoir de trouver une école ». Avec un homme, qui serait un ami de sa famille, il a traversé le Mali, le Niger, l'Algérie, avant de se retrouver sur une plage de Tunisie, le 17 juin dernier. « En pleine nuit, j'ai embarqué dans un bateau en fer avec une quarantaine de personnes, raconte-t-il. Je ne savais pas que je risquais ma



Aux côtés d'autres migrants venus d'Afrique francophone, Oumar attend à Saint-Martin-en-Haut qu'une place se libère en foyer. Photo Pierre Comet

vie. Je l'ai compris plus tard, en découvrant des images de naufrages. J'ai eu de la chance. Après des heures de traversée, nous avons été recueillis par

les garde-côtes italiens. » Oumar a alors été transféré à Lampedusa, puis à Bologne, avant d'embarquer dans un train, direction Lyon. « Je

voulais me rendre dans un pays francophone », lance-t-il.

En gare de la Part-Dieu, des associations l'ont aidé, et incité à se rendre à Chaponost pour être évalué par le Département du Rhône. Oumar n'avait pas de papiers pour justifier de ses 16 ans, mais son récit a paru crédible (il y a seulement 30 % d'admissions).

Les foyers du Rhône étant malheureusement pleins, il a été placé dans un hôtel avant d'être logé dans un logement de vacances à Saint-Martin-en-Haut. Depuis, avec d'autres migrants venus d'Afrique francophone, il attend qu'une place se libère. « Je n'ai pas de grands rêves, lance-t-il. Je veux juste aller à l'école, trouver un travail en France dans la mécanique ou le bâtiment et avoir une vie paisible. »

### La Métropole de Lyon encore plus saturée

Le Département du Rhône n'est pas le seul à crouler sous les demandes de potentiels mineurs non accompagnés, ces dernières semaines. Selon nos informations, la Métropole de Lyon serait plus saturée encore. Entre juillet et octobre, 1 200 migrants se seraient présentés auprès de l'association Forum Réfugiés qui est chargée d'évaluer leur âge. C'est plus que lors des six premiers mois de l'année.

Il convient de noter que la problématique migratoire est loin de se limiter au Rhône. Toute la France est concernée. D'ailleurs, les Départements de France ont adopté, le 11 octobre, une résolution demandant à l'État de se saisir du problème. Et notamment de « compenser à l'euro près les dépenses engagées ».